

Décision

Générale

colonial

Décision n° 43-337-1924 Nominations.

n° 43-337-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1924

Numéro JO

n° 337 du 30/12/1924

Date du numéro

30 décembre 1924

TEXTE INTÉGRAL

le brigadier de 3e classe des douanes Dubert (Francois) est nommé, à compter du 1er janvier 1925, brigadier de 2e classe à solde de 6.600 francs.